



Fédération québécoise  
du canot et du kayak

Dérivation partielle de la rivière Manouane  
par Hydro-Québec  
Saguenay—Lac-Saint-Jean 6211-10-005

4545 av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal Québec) H1V 3R2  
Téléphone : (514) 252-3001      Télécopieur : (514) 252-3091  
Courriel : [info@canot-kayak.qc.ca](mailto:info@canot-kayak.qc.ca)      Site Internet : [www.canot-kayak.qc.ca](http://www.canot-kayak.qc.ca)

Montréal, le 1<sup>er</sup> août 2001

**Par télécopieur et par la poste**

Madame Jocelyne Beaudet  
Présidente de la Commission  
Bureau d'audience publique sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

Télécopieur : (418) 643-9474

Objet : compte rendu d'une expédition sur la rivière Manouane

Madame,

Nous vous écrivons pour vous faire part du résultat d'une expédition de canot-camping qui s'est déroulée sur la rivière Manouane/Péribonka du 2 au 21 juillet 2001. Le groupe, formé de huit jeunes de 14 à 16 ans, encadrés par deux moniteurs, a entrepris la descente peu en aval du lac du Raccourci, sur la Manouane (km 170 environ), pour se rendre presque à l'embouchure de la rivière Péribonka, soit un trajet de 300 km en 20 jours. L'activité était organisée dans le cadre du programme d'expéditions du Camp Quatre Saisons, spécialisé dans les activités de plein air et spécialement dans le canot-camping.

Ce fut tout un défi pour les jeunes, dont l'une en était à sa toute première expérience de canot de rivière, m'ont appris les moniteurs. Ils ont dû affronter des conditions climatiques inhabituelles et faire des portages en l'absence de sentiers. Il a plu pendant les 15 premiers jours de l'expédition, de sorte que le niveau d'eau était sans aucun doute au-dessus des moyennes

saisonniers, selon la description des moniteurs — Jean-Sébastien Rivest et Frédéric Raby. Par moment, les arbres sur la rive baignaient dans l'eau a rapporté le premier.

Rappelons que les difficultés sur ce parcours se concentrent dans les 20 à 25 km en amont du lac Duhamel. S'il y a déjà eu des sentiers de portage, ils étaient refermés au moment du passage des jeunes, de sorte que les conditions pour franchir les chutes et les cascades étaient très difficiles. Toutefois, comme nous l'avions anticipé lors du visionnement de la vidéo tournée par la Commission, de nombreuses chutes et cascades ont pu être contournées grâce à un simple portage sur roche, le long de la rive.

Ainsi, le portage le plus long fut d'environ 1,5 km, ce qui est tout à fait dans les normes pour un parcours grand public. Il n'y a eu que 3 ou 4 portages dans le bois, le reste correspondant aux portages sur roche déjà décrits. En fait, les longs portages indiqués sur le relevé de la Fédération québécoise du canot et du kayak sont en réalité une succession de petits portages entrecoupés de descentes à gué.

Selon le témoignage de M. Rivest, le parcours présente des « chutes impressionnantes » et des « paysages magnifiques ». La seule ombre au tableau : la coupe de bois qui a altéré le paysage dans la haute Manouane.

Frédéric Raby a une grande expérience des rivières du Québec. Invité à comparer le parcours de la rivière Manouane à celui de la Dumoine, dans l'Outaouais, il n'a pas hésité un instant à dire que la Manouane recèle un très grand potentiel et serait tout aussi populaire, pour peu que des sentiers de portage y soit aménagés. Pour preuve de sa conviction, mentionnons son offre spontanée de participer à la réalisation d'un tel projet.

Voici les coordonnées complètes du Camp Quatre Saisons, dont le site Internet explique la mission :

Secrétariat du Camp Quatre Saisons  
20, Saint Charles,  
Sainte-Thérèse, Québec  
J7E 2A2  
Tél.: (450) 435-5341  
Fax: (450) 435-3895  
Internet: [www.cam.org/~CampQS](http://www.cam.org/~CampQS)  
E-Mail: [CampQS@cam.org](mailto:CampQS@cam.org)

Adresse du Camp :  
Camp Quatre Saisons Inc.  
1192, Chemin du Lac Caché  
C.P. 9, Labelle, Québec,  
J0T 1H0  
Tél.: (819) 686-2123

Ces témoignages confirment et complètent notre analyse du parcours canotable de la rivière Manouane. Ils montrent sans l'ombre d'un doute que le projet d'un second détournement de cette rivière infligera une perte irréparable au patrimoine canotable.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La vice-présidente,

Sophie DeCorwin